

Relevé de décisions

Comité Directeur LRACO

Mercredi 15 mars 2017 – Réunion Bourgoin Jallieu 19h00 - 23h30

Bureau et membres		E	
Bernard DAHY – Président	X		
Évelyne CAMARROQUE – Vice présidente	X		
Rémi BAUDOT	X		
Jean-Philippe STEFANINI	X		
Eric MAGLIONE	X		
Odile PERRIN	X		
Mickaël BLANCHARD		X	
Béatrice BONACCHI		X	
Philippe BOURSEAUX		X	
Jean Claude RAGACHE	X		
Christine RAUCOULES	X		

Invités	P	E	A
CDCO 01		X	
CDCO 03		X	
CDCO 07		X	
CDCO 42		X	
CDCO 69			
CDCO 38		X	
CDCO 73			
CDCO 74	X		
CDCO 63	X		
CDCO 26	X		
Franck DECHAVANNE	x		

Bernard rend hommage à l'équipe précédente pour son travail et la transmission des informations. Michel se rend disponible pour nous aider et nous conseiller notamment sur le montage des dossiers CNDS de la LAURACO.

Approbation de compte rendu de la réunion du 15/02/2017 à l'unanimité.

PV des réunions du CD de l'ancienne olympiade à lire puis diffuser rapidement.

Présentation des agents, de leur travail et de leurs orientations de travail

Maxime Gauduin et Mathieu Ringot (2 mi-temps depuis 2 ans et demi à la ligue), Laure Carra-Manguero

(depuis 7 ans à la ligue).

Missions de Maxime et Mathieu : installer des parcours permanents en plaçant la ligue comme partenaire et en aidant les clubs. Partenariat avec les acteurs locaux : accompagnement des collectivités territoriales pour la mise en place de ces équipements (recherche de professionnels pour faire les travaux : brevets d'état, cartographes,...).

Besoin à présent de mettre en lien ces projets. Besoin de pérenniser cet emploi pour permettre son financement. Emploi co-financé par le CDCO38 et beaucoup de projets en Isère.

Missions de Laure : aide sur les projets en Isère (3 projets sur l'année pour le moment). 50 % sur le raid et communication, gestion du matériel, déclaration des cartes auprès de la FFCO en lien avec G Coupat.

Projets 2017 : Continuer les actions. Préparation d'une plaquette avec design « ligue » pour qu'elle soit distribuée sur toute la ligue.

Création d'un label pour les parcours permanents avec un gage qualité.

Subventions CNDS 2017 : première réunion le 7 mars puis rencontre le 9 mars avec M Vincent Vidal (Évelyne, Michel et Bernard), le référent CO. Travail fait l'an dernier n'est pas reconduit. Chaque CD doit faire un dossier et la ligue doit faire le sien. Guide d'utilisation sera passé, nombreux bugs. Il est indispensable de participer aux réunions.

Le CNDS aidera sur les points suivants :

Soutien à l'emploi : 12 000€ (Maxime et Mathieu) et 12 000€ (pour un emploi dans le Rhône)

Réduction des inégalités pour la pratique encadrée

Sport santé

Action de formation = 6 000€

ETR (Équipe technique régionale) = 4 000€

Accès au sport de Haut Niveau (GLHN, classe sportive et pôle France à Clermont) = 9 000€

Raid O'bivvac = 4 000€

2 dossiers complémentaires vont être faits : féminisation du raid O'bivvac (trophée femme), dossier héritage candidature JO 2024 (le scobivvac correspond)

Craintes sur le budget alloué pour l'emploi du CD69 : Si l'aide allouée à l'emploi du CD 69 a été sortie de l'enveloppe CNDS 2017 de la Ligue, il faudra être vigilant qu'elle n'y soit pas réintégrée en 2018. Ce qui serait au préjudice des actions de la Ligue bénéficiant de l'aide CNDS.

Adresse LAURACO : @lauraco.fr avec nom.prenom à ajouter. Outil de gestion pourra être utilisé.

Trésorerie : déclaration en préfecture a été faite, récépissé des statuts, PV de l'AG . Rémi va s'occuper des transferts des comptes. Rémi va rencontrer Jean Claude et les agents pour se mettre d'accord sur le fonctionnement en ce qui concerne l'établissement des devis liés à l'accompagnement des projets PPO et leur facturation.

Secrétariat : réunion va être prévue avec Béatrice, Eric et Laure pour faire la passation. Transfert des boites va être fait avec un tuilage pendant un certain temps.

Logo de la ligue : Magali Coupat a repris le logo qu'elle avait fait et ajouté « Auvergne » On vote pour ce logo.

Des banderoles vont être mises à disposition en Auvergne.

Préparation de l'Assemblée générale de la FFCO du 25-26 Mars 2017 :

Problème de la licence dirigeant.

Contraintes sur la croissance des clubs est restrictive.

Reconnaissance de la validité d'autres disciplines (FFA, Triathlon, vélo,...) pour la participation à des compétitions CO sur un circuit bleu alors que d'autres disciplines reconnaissent le nôtre (trail par exemple).

Nous décidons de voter contre le rapport moral et contre le rapport d'activité.

Date des prochaines réunions :

Réunion téléphonique le 21/03 à 20h30 pour préparer AG FFCO

Réunion Bourgoin Jallieu le 11 mai à 19h